

COMMISSION STATUT DE L'ARBITRAGE

REUNION DU MARDI 02 MAI 2017.

Présents : Mrs H.Giroud-Garampon, J.Sabatino, J. Da Cunha-Véloso
Excusés : A.Serve, C. Farrat, F. Nardin, D. Franzin.

CLUB : AS PORTUGAIS DE BOURGOIN.

Vous êtes priés d'effectuer vos courriers avec l'adresse officielle « LRAFOOT » sous peine de courriers rejetés.

Vous serez en 1^{ère} année d'infraction au statut de l'arbitrage pour la saison 2017/2018 avec une amende de 80€ (encaissable dès cette saison) parce que votre arbitre Mr GIROUD Raphaël a fait enregistrer sa licence au mois de Septembre 2016 alors que la date limite de renouvellement des licences arbitres a été fixée au 22 juillet 2016.

Cette explication a été donnée à votre secrétaire par Mr VACHETTA.

Le président
Mr H. Giroud-Garampon